

MAIRIE D'HARGEVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 novembre 2014

L'an deux mil quatorze, le quatorze novembre, à 20h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel VOYER, Maire.

Etaient présents :

M. Jean-Michel VOYER, Mmes Mauricette DARCY, Geneviève DUVAL et Catherine BARLET-GARNIER, Mr Claude WINDAL, Mme Brigitte FERLUS, Mrs Jean-Luc HENRY, Michel LEBOULANGER et Ludovic COCHIN.

Nomination du secrétaire de séance :

Mme Geneviève DUVAL est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Taxe d'aménagement
- Indemnités de conseil du trésorier
- Participation forfaitaire à la reconstitution d'un second livret de famille
- Questions diverses

Mr le Maire ouvre la séance par la lecture du procès-verbal du 17 octobre 2014.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et les membres présents signent le document correspondant.

1) Taxe d'aménagement

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer pour voir maintenir ou modifier le taux de Taxe d'Aménagement de la part communale qui avait été fixée à 5% lors du Conseil Municipal du 16 novembre 2012.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de maintenir le taux de la Taxe d'Aménagement à 5% pour l'année 2015.

Pour le Maire
et par délégation
L'Adjoint

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie certifiée conforme
Le Maire
Jean-Michel VOYER

